

Les textiles, les vêtements et les accessoires doivent également satisfaire à des exigences d'étiquetage particulières précisées dans le décret sur l'étiquetage. Ces exigences s'appliquent à la frontière. Pour ces produits, l'étiquette doit être fixée sur le produit et non pas uniquement sur l'emballage. Les étiquettes de vêtements doivent également respecter la NOM-004-SCFI-1993, qui précise que le logo de la *Norma Oficial Mexicana (NOM)*, Norme officielle mexicaine, doit y apparaître avec le certificat du numéro de conformité. Les normes sont décrites dans la section suivante.

Des ébauches de modifications, qui devraient entrer en vigueur au milieu de 1995, imposeront également que le *Registro Federal de Causantes*, numéro d'inscription mexicain à l'impôt, de l'importateur apparaissent sur l'étiquette. Les modifications précisent que la taille doit être indiquée en espagnol en se conformant au système général de mesure. De plus, les instructions pour l'entretien du produit doivent comporter les renseignements suivants :

- Lavage – à la main, à la machine, nettoyage à sec ou procédé spécial, température de l'eau, utilisation de savons et de détergents, toutes contre-indications.
- Séchage – essorage, au soleil, suspendu, horizontal. Utilisation ou contre-indications d'équipement particulier, recommandations spéciales.
- Repassage – tiède, chaud ou à la vapeur ou pas de repassage ou toutes conditions particulières.
- Javellissage.
- Recommandations spéciales.

Les nouvelles règles s'appliqueront à tous les textiles, vêtements et accessoires, y compris le linge, les serviettes, les rideaux et les tapis.

EXIGENCES MINIMALES D'ÉTIQUETAGE POUR LES VÊTEMENTS ET LES PRODUITS TEXTILES

NOM-004-SCFI-1993

Marque de commerce

Contenu (pourcentages par ordre décroissant)

Taille

Instructions de manutention (on peut utiliser des symboles s'ils sont suffisamment clairs pour ne pas nécessiter de légende).

Pays d'origine

Source : Traduction du gouvernement du Canada de l'article quatre (1) du décret du 7 mars 1994 sur l'étiquetage, tel que modifié par les lettres de clarification du *Secretaría de Comercio y Fomento Industrial (SECOFI)*, Secrétariat au commerce et au développement industriel.